

LE PASSE-TEMPS

ET LE PARTERRE

REUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>Le Monde des</i>	
<i>Forains</i> (5 ^e art.).....	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques	X...
Lettre Parisienne	Gabrielle CAVELLIER.
Du Ballon à l'aéroplane...	René SABATIER
Les Gaîtés de la Semaine..	Georges ROCHER.
Rosières d'autrefois, rosières	
d'aujourd'hui.....	Robert DELYS.
Homonymes.....	Marcel FRANCE.
Les Femmes à barbe.....	G. ROCHER.
L'Esprit des autres.....	X...
Bibliographie.....	X...
Spectacles et Concerts.....	X...
Bulletin Financier.....	X...



CAUSERIE

Le Monde des Forains

(6^e ARTICLE)

Disparus — comme les charlatans — les équilibristes, les bâtonnistes, les lutteurs porteurs de défis, exhibant avec ostentation leurs biceps énormes et leurs torsos herculéens.

Quelques solitaires opèrent encore sur la place publique; les autres — le plus grand nombre — groupés en familles, sont entrés dans les grands cirques où leur adresse — celle qu'Emile Augier appelait : l'esprit des mains — est plus grassement rétribuée.

Dans le monde des cirques, cette désignation de « familles » a une signification toute autre que celle qu'on serait tenté de supposer.

Comme le fait remarquer M. Gallici-Rancy, ces familles n'ont aucun lien du sang. « Les frères X..., les sœurs Y..., sont le plus souvent des artistes associés en dehors de toute parenté, pour la réalisation d'un exercice compliqué. Mais ces familles improvisées deviennent, quant aux sentiments, des unions parfaites, où la cordialité et l'affection persistent à travers les étapes de la vie nomade et tourmentée ».

La grande baraque n'est plus guère représentée dans nos « vogues » que par le théâtre et les ménageries. Encore les plus importantes de ces baraques ont-elles renoncé à se déplacer aussi facilement que par le passé.

Le théâtre forain s'adresse à un auditoire où dominent les femmes et les enfants : il a toujours du succès.

Il ne faut pas oublier que les saltimbanques — englobés jadis sous la dénomination de bateleurs — ont été les véritables précurseurs de notre théâtre comique.

Il m'est arrivé d'assister à des représentations de vaudevilles et de comédies où la fantaisie et l'incohérence des auteurs déchaînaient — à chaque instant — un fou rire dans la salle.

Ce qu'il faut demander à ces théâtricules, c'est le naturel et la bonne humeur : ce serait temps perdu d'y chercher le beau langage et les belles manières.

Les interprètes — ne se faisant aucun scrupule d'improviser leurs rôles quand ils ne les savent pas — se livrent à des dialogues émaillés de ces écarts de consonnance qu'on décore du nom de « cuirs » dans le langage familial; l'assistance ne s'en émeut pas autrement.

Les dompteurs Bidet et Pezon — pour ne citer que ceux-là — ont adopté dans les grandes villes des emplacements où ils installent, pendant plusieurs mois consécutifs, leurs collections zoologiques.

Les fauves s'achètent dans des maisons spéciales. Les plus importantes sont celles d'Hayenbuck, à Hambourg et de Cross à Liverpool.

La première fournit les lions, les éléphants, les ours blancs; la seconde, les tigres, les panthères, les hyènes.

Ces maisons ont des voyageurs qui visitent les musées zoologiques et les ménageries pour placer leurs produits: les clients peuvent donc, sans se déranger, opérer le recrutement de leurs pensionnaires.

Ces placiers — qu'on se représenterait difficilement voyageant avec une marchandise aussi encombrante que des fauves vivants — sont simplement munis, en guise d'échantillons, de photographies avec indication d'âge et de sexe, d'origine et de particularités diverses pouvant facilement établir la valeur des animaux.

Un lion vaut — après sa première dentition — de 10 à 15.000 francs. Un lion albinos a été payé 50.000 francs par le Jardin zoologique de Londres : il est vrai qu'il s'agissait d'une rareté.

Les tigres ont une valeur commerciale supérieure à celle des lions : elle varie de 10.000 à 25.000 francs. Les panthères valent de 2.000 à 6.000 fr.

Les prix subissent les fluctuations de l'offre et de la demande; pour l'instant, les rhinocéros font prime : on n'en trouve pas.

En revanche, les lionceaux se donnent à rien : avis aux amateurs!

De 15.000 francs qu'ils valaient couramment, les beaux éléphants sont tombés à 6.000 francs. C'est aussi le prix que se paie encore un ours blanc.

Il va sans dire que le dressage donne à ces différents animaux une plus-value considérable.

Ces indications permettent d'évaluer approximativement la valeur représentée par des établissements comme ceux de Bidet et de Pezon.

A part de très rares exceptions, les « étoiles » d'une ménagerie sont recrutées parmi les animaux nés et élevés en cage : le lion est l'animal le plus susceptible de s'appriivoiser.

On maîtrise les fauves en les privant de sommeil et en les gorgeant de nourriture. C'est — dit-on — le moyen le plus efficace; il l'est, en effet, jusqu'au moment où la bête se révolte et se venge, en une minute, des humiliations qu'on lui a fait subir.

(A suivre.)

Pierre BATAILLE.

GOURMETS ! Dégustez la LIQUEUR de 1812
Le **CHINA BRUN-PÉROD**
et les délicieuses liqueurs au *Pur Alcool Vin*
de C. BRUN-PÉROD & Co, à Voiron (Isère).



Echos Artistiques

Le droit des pauvres. — Voici quel a été pendant le mois de juillet 1909, comparativement à la période correspondante de 1908, le montant de la perception du droit des pauvres sur les spectacles, bals, concerts, etc. :

Grand-Théâtre : 1908, 103 fr. 05; théâtre des Célestins : 1908, 5 fr.; Olympia : 1909, 2.544 fr. 25; 1908, 2.556 fr. 90; Alcazar : 1909, 972 fr. 50; Salle Rameau : 1909, 17 fr. 75; divers par contrôle : 1909, 142 fr. 25; 1908, 942 fr. 60; divers par abonnements : 1909, 2.533 fr. 05; 1908, 2.168 fr. 50; Vogues : 1909, 1.630 fr.; 1908, 1.956 fr.

Totaux : 1909, 7839 f. 80; 1908, 7.732 f. 05.

La première chambre du Tribunal civil, sous la présidence de M. Châstel, vient de rendre son jugement dans le procès intenté par M. Valcourt, directeur de notre Grand-Théâtre, contre M. Boulogne, le baryton engagé [par lui et qui avait rompu volontairement son engagement.

Comme il était facile de le prévoir, le tribunal a donné raison à M. Valcourt et condamné M. Boulogne à lui payer le dédit de 18.000 francs stipulé au contrat. Le baryton devra payer, en plus, 500 francs de dommages-intérêts pour avoir indûment rompu son engagement et les dépens du procès.

Voilà déjà un succès pour le directeur de notre Grand-Théâtre. Il faut penser que ce ne sera pas le dernier qu'il remportera à Lyon.

On a annoncé cette semaine la mort du ténor Leprestre, décédé subitement à La Varenne à l'âge de 45 ans.

Après avoir débuté à Rouen, il avait été engagé à la Monnaie, puis à l'Opéra-Comique où il chanta de 1894 à 1899, date à laquelle il signa un traité avec le Grand-Théâtre de Marseille.

Après Marseille, l'excellent ténor se produisit dans plusieurs villes de province

puis partit pour l'Amérique où la maladie l'empêcha de poursuivre sa brillante carrière.

Rien de nouveau sous le soleil, pas même les théâtres de la Nature. Sans remonter jusqu'à l'antiquité et parler des cirques, des arènes et du théâtre grec, rappelons que, sous Louis XIV, il y eut des ballets représentés en des salles de verdure improvisées dans le parc. Mais ceci n'est pas encore tout à fait théâtre de la Nature.

Le vrai fut celui que Louis XV fit tailler dans les arbres de la forêt de Marly; la scène, surélevée par un terrassement, s'encadrait de deux grands hêtres qui formaient le « manteau d'Arlequin »; la toile de fond était formée par le feuillage très épais des arbres. Sur ce théâtre fruste, mais charmant, on joua quelques bergeries et on dansa quelques ballets, à la plus grande joie de la comtesse du Barry, qui habitait le pavillon de Louveciennes.

On trouve encore des vestiges de ce théâtre de « la Nature », et, par ce qui en reste, on peut aisément le reconstituer par la pensée.

M. Emile Bergerat, avait eu, ces mois derniers, une pièce intitulée *Vidocq*, reçue par les directeurs de la Gaîté, MM. Hertz et Coquelin. Ceux-ci ayant, après coup, refusé de représenter l'œuvre en question, M. Emile Bergerat assignait les directeurs devant la 3^e chambre du tribunal civil de la Seine.

Le tribunal a donné entièrement gain de cause à M. Emile Bergerat en décidant que, si l'auteur ne pouvait retirer la pièce aux directeurs de la Gaîté du moment qu'ils l'avaient reçue, de même MM. Hertz et Coquelin ne pouvaient se soustraire, en dehors du consentement de M. Bergerat, à l'obligation de jouer *Vidocq*, pour lequel ils avaient signé un bulletin de réception.

Elle a donc prononcé, aux torts et griefs de la société Hertz et Coquelin, la résiliation du contrat relatif à *Vidocq*, autorisé M. Emile Bergerat à reprendre la libre disposition de sa pièce et ordonné la restitution du manuscrit dans la huitaine de la signification du jugement, à peine de 50 francs par jour de retard pendant un mois, passé lequel délai il sera fait droit.

Au surplus, le tribunal condamne la société Hertz et Coquelin à payer à M. Emile Bergerat la somme de 5.000 francs, montant de l'indemnité fixée par les conventions entre la société Hertz et Coquelin et la Société des Auteurs et Compositeurs de musique.

Lettre Parisienne

La succession Chauchard fourmille décidément en désillusions. Vous savez que, outre les fameux quinze millions auxquels on a accordé une publicité indécente, et les groupes sculpturaux du château de Longchamp repoussés par la Ville de Paris en raison

de leur insuffisance artistique, les collections de peinture du Roi du Calicot furent attribuées au Louvre (je parle du Musée qu'il ne faut pas confondre avec les magasins homonymes).

Le joyau de ces collections était, de l'avis unanime de nos contemporains des dix dernières années, l'*Angelus*, de Millet, payé quinze cent mille francs. Avec des Diaz et des Décamps d'une valeur éprouvée, les Millet constituaient le noyau solide du legs Chauchard à notre grand musée national.

Cependant, dernièrement, un Millet fut offert en adjudication à l'Hôtel des Ventes de la rue Drouot. C'était un *Fumeur* répertorié, classé, indiscutable, bien que d'importance de beaucoup inférieure à l'*Angelus*. On met le prix à 1.000 francs. Pas d'amateur. On baisse à 800, 600, 400. Toujours silence de la salle. Finalement, le *Fumeur* est adjugé pour 125 francs.

Et alors intervient une question angoissante : Si on peut obtenir aujourd'hui un Millet pour six louis, n'est-ce pas que la « marque » a été surfaite autrefois? Les tableaux ont leur cote comme les valeurs de bourse. Carolus Duran, Rosa Bonheur ont dû leur célébrité à un beau cours obtenu sur une de leurs toiles. Leur talent ne s'élevait pas davantage, mais leur signature gagnait en toute puissance.

Il paraît que les autorités du Musée du Louvre considèrent d'un œil chagrin le discrédit des Millet. On les dit même (ô ingratitude!) peu éloignés d'étendre la vindicte où les plonge leur désillusion à maintes toiles, à maints objets d'art dépendant de la même collection.

Et si l'on osait, on liquiderait. Mais on n'ose pas et l'on ne peut pas... Ah! il n'y a pas très longtemps que M. Chauchard est mort, mais comme il semble qu'il y ait longtemps qu'il ait cessé d'être un grand homme!

D'ailleurs l'inconstance humaine sévit aussi bien dans d'autres branches.

Tenez, a-t-on assez réclamé la reconstitution des exécutions capitales? D'aucuns invoquaient les raisons de salut social; d'autres la nécessité du grand châtement; une dernière catégorie, l'utilité vulgaire d'un spectacle devenu de plus en plus rare jusqu'à l'abolition et qui manquait au peuple.

Eh bien, cette semaine, on a guillotiné un homme à Paris. A peine y avait-il davantage de monde qu'à l'Opéra, les soirs d'été. Et quel monde! Non plus celui de Forain, de Mirande, cette population des cabarets rouges de la rue de la Roquette, qui chantait l'amour et le vin par toutes les fenêtres en attendant l'aube, mais la tranquille population d'un quartier peuplé d'écoles, de couvents et d'hôpitaux : petits épiciers « voulant avoir vu ça », artistes, peintres en quête d'une idée, bour-

geois épris sur le tard du stupre de sang. Furent-ils un millier? Des barrières gardées par la troupe les continrent loin, bien loin, de la machine dissimulée entre les arbres. Ils ne se plainquirent pas. Ils ne chantèrent pas. Ils demeurèrent bien sages, en spectateurs dépourvus de passion et qui ne se trouvaient là que, tout de même, parce qu'on ne pouvait pas laisser passer une occasion semblable sans y venir voir.

La déshabitude... seconde nature de l'homme, qui permettra, espérons-le, d'acheminer bientôt la Veuve vers les ombres du huis clos.

Et voici qu'on reparle, sérieusement cette fois, du déclassement des fortifications de Paris.

La question n'est pas neuve. Elle date de vingt-huit ans. On pourrait même dire qu'elle remonte au dernier siège, le fond qu'avait assis notre vénérable Thiers sur l'efficacité d'un périmètre de défense continu, n'ayant que trop montré sa fragilité devant le tir à longue distance et les difficultés de surveillance d'une enceinte de 35 kilomètres de tour.

Après un quart de siècle de pourparlers, l'Etat et la Ville de Paris semblent sur le point de conclure l'accord, moyennant l'échange de la zone militaire contre 200 millions de francs, payables par celle-ci à celui-là. Et nous assisterons ainsi à la transformation la plus considérable qu'ait encore subie la capitale.

La suppression des fortifications, c'est, en effet, l'annexion d'un immense territoire suburbain comprenant dix-huit villes, dont les maisons viennent actuellement heurter les murs de défense :

Saint-Mandé, Vincennes, Montreuil, Bagnolet, Pantin, Aubervilliers, Saint-Ouen, Clichy, Levallois-Perret, Neuilly, Boulogne, Billancourt, Issy, Vanves, Malakoff, Gentilly, Bicêtre, Charenton, cités dont quelques-unes atteignent une population de 45.000 habitants, viendront accroître d'un tiers la population totale de Paris et de moitié sa superficie qui atteindra alors plus de 16.000 hectares.

En somme, la légende aura fait davantage pour les « fortifs » que la véritable utilité. Nul n'a jamais compté le nombre de faiseurs de mélodrames qui y situèrent leurs scènes les plus osées, ni celui des chansonniers qui y puisèrent le sujet de leurs chansons réalistes. Patrie de la chiffe, de la grôle, des claques-patins, ils laisseront le souvenir sans pittoresque des cités de la zone militaire, amas de masures innombrables dans aucune langue et où les mœurs revêtaient d'étranges libertés.

Nous y gagnerons de l'air. Et l'air, n'est-ce pas notre élément de demain?...

Chi lo sa, comme on disait encore du temps de l'automobile...

Gabrielle CAVELLIER.



DU BALLON A L'AÉROPLANE

La véritable histoire du ballon commence à la fin du XVIII^e siècle et si l'on veut à l'année 1783 où, le 21 novembre, le marquis d'Arlandes et Pilâtre de Rozier, sous la direction de Montgolfier, s'enlevèrent dans une magnifique machine. Ce premier des ballons a été aussi un des plus beaux : il avait 70 pieds de haut et 46 de diamètre. Comparé à lui, le fameux *Géant* que Nadar lança pour l'Exposition universelle de 1867 ne fut qu'un pygmée.

Jusqu'à la Révolution, toute l'actualité fut au ballon, comme elle est présentement à l'aéroplane. On en retrouve la trace en images, en souvenirs de toutes formes, en bibelots, en jouets, dans les salles du Grand-Palais consacrées à l'Exposition de l'aérostation et de l'aviation. Et, comme de suite, on s'ingénia éperdument à donner une âme, c'est-à-dire une direction, à ces sphères livrées inertes aux caprices du vent, et que les déconvenues des inventeurs ne tardèrent pas à s'accumuler, ce fut le sujet de maintes plaisanteries et d'une foule d'estampes comiques.

La plus populaire de ces mésaventures fut celle de M. Le Borné. Le 3 octobre 1784, le *Journal de Paris* faisait paraître une prétendue lettre de M. Le Borné, neveu, demandant à tous les échos de la publicité des nouvelles de son « pauvre oncle le Physicien », l'homme « aérostatique », qui avait disparu dans les airs, après s'être gonflé du contenu de deux seringues pleines d'un « air inflammable » de son invention... Ce fut le prétexte d'une longue série de racontars burlesques et de caricatures dont vous verrez plusieurs épreuves au Grand-Palais. Le fond de cette histoire comique à variations sans fin est celui-ci : M. Le Borné avait fait des ballons qu'il gonflait avec des seringues ; s'étant querellé avec un autre physicien, il fut pris de coliques ; on essaya de le guérir par tous les moyens ordinaires, rien n'y fit ; son neveu et sa gouvernante eurent alors l'idée de lui donner un lavement d'air inflamma-

ble, avec cette même seringue qui lui servait à gonfler ses ballons ; aussitôt le bonhomme se mit à faire des sauts jusqu'au plafond, puis, la fenêtre étant ouverte, il s'élança au travers et s'en-vola vers le firmament. On retrouva sa perruque à Rouen. Quant à lui, on le découvrit à quelques jours de là à Montmartre, accroché, vide et flasque, à une aile de moulin. Dans les traits de M. Le Borné, on reconnaissait la figure aplatie et chauve de l'illustre et vénérable astronome La Lande.

C'est ensuite, parmi les estampes du temps les plus originales, celle du *Bureau des Diligences aériennes*. Sur la porte cochère, l'enseigne ; sous la voûte, tonneaux de gaz empilés ; à droite, apothicaires s'appêtant à distribuer aux partants, qu'un employé inscrit sur un registre spécial, la quantité de gaz nécessaire à leur vol. Un voyageur déjà gonflé s'élève de terre sur le pas de la porte ; d'autres sont déjà partis dont on ne voit plus que les pieds ; une dame impatiente d'essayer le nouveau genre de locomotion, se met en posture pour l'opération du gonflement. On lit au-dessous de l'image : « On avertit le public que le Bureau des Diligences aériennes a commencé ses opérations le mardi 13 de janvier avec le plus grand succès. Quarante voyageurs de tout âge et conditions *sont partis* pour différentes destinations, les uns pour la Chine, d'autres pour le Pérou, pour la Turquie et l'Egypte. Ceux qui voudront profiter de cette surprenante invention pourront s'adresser au bureau général, établi sur la Butte Montmartre ».

L'aéroplane n'a pas manqué non plus de prêter matière à la charge et à la plaisanterie dès son apparition. L'enthousiasme soulevé par le glorieux record de Blériot en a un moment arrêté le cours, mais ce n'est qu'une trêve qui ne saurait se prolonger et déjà cette information, parue dans la presse allemande, paraît devoir offrir un inépuisable filon à la verve des humoristes : « On annonce de Berlin que le capitaine de Frankenberg a établi un projet de points de repère pour les aviateurs. Des inscriptions composées de lettres et de chiffres en blanc sur noir, illuminées la nuit à l'électricité, seraient accrochées aux toits, aux tours et aux clochers. De cette manière, l'aviateur reconnaîtrait sa route et saurait au-dessus de quelle ville il se trouve. « Cet Allemand a lu Jules Verne, c'est évident, mais il ignore certainement Robida, sans quoi il se fût méfié du sort que la caricature va faire à son projet.

René SABATIER.



Les Gaietés de la Semaine

Si nous n'en faisons pas les frais, il est un divertissement simple, honnête, et facile à la fois, que je recommanderais aux âmes mélancoliques. Ce serait tout bonnement de suivre la délicieuse comédie qui se joue, de la Circuconcion à la Saint-Sylvestre, entre l'Administration et le public. Je défie qu'on s'ennuie une minute.

— « Je suis écrasé d'impôts, dit celui-ci à celle-là qui en convient, au reste, de la meilleure grâce du monde. L'an dernier j'ai payé vingt francs de plus que l'an d'avant et, cette fois, on me réclame un louis de plus que la précédente. Ça ne peut pas durer davantage!... »

Et Qui-de-droit de répondre, avec le sourire que devait avoir le loup en face du Petit Chaperon rouge :

— « Un peu de patience! Ça va finir! On va voter un dégrèvement qui vous donnera satisfaction! »

De fait, le dégrèvement est voté, — l'Administration ne trompe jamais son monde. Il est entendu que, dorénavant, les droits sur la chandelle seront diminués de cinq pour cent, ce qui vous permettra de réaliser l'appréciable économie de vingt-cinq centimes par semestre. Vous estimez que c'est peu de chose? Eh! les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Puis, du moment que l'Etat y trouve son compte!... Car vous pensez bien que la petite réforme dont j'ai parlé n'a pas été faite en guise de cadeau au contribuable et il ne tarde pas à s'en apercevoir.

Le dégrèvement sur la chandelle, c'est un trou de cent mille francs à cette écumoire de budget. Il faut donc, sans tarder, opérer une compensation. Et c'est ici qu'apparaît la science financière du ministre. Pour boucher un petit trou de cent mille francs, il faut une énorme cheville; on prend donc un million en imposant la limonade, les fruits confits ou les bananes et le tour est joué. Le contribuable est bon enfant!

D'ailleurs si, par hasard, il lui vient la fantaisie de raisonner, on le console avec un argument d'une logique aussi puissante qu'irréfutable :

— « On vous avait promis un dégrèvement, on vous l'a donné; ne cesserez-vous donc jamais de vous plaindre? »

Là-dessus le public convient que c'est infiniment juste, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et il redevient satisfait et souriant jusqu'à la prochaine répartition d'impôts.

Ce jour-là les oreilles du perceuteur entendront quelque musique, mais ce ne sera qu'un moment difficile à passer.

— « Ils chantent, comme disait ce brave Mazarin qui, pour être Italien, connaissait bien le Français, ils chantent, mais ils paieront! »

Evidemment!

Je pensais à cela tout à l'heure en admirant l'économie — si j'ose dire! — du nouveau régime d'octrois qu'on prépare aux Parisiens. Comme on y voit bien que l'auteur, M. Fontaine, directeur de l'Office du Travail, sait ce que c'est qu'un robinet et connaît la manière de s'en servir! Goûtez-moi la saveur de sa combinaison.

Le problème à résoudre était ainsi posé : « Paris succombe sous les besoins... et sous les impôts et le peuple murmure. Etant donné que le projet de M. Caillaux n'a pas l'air de marcher grand train, comment satisfaire à la fois le peuple, les impôts et les besoins? »

Ça n'a pas traîné. M. Fontaine qui est un homme de ressource a trouvé, en cinq secs la solution suivante : « En augmentant les besoins et les impôts et... en montrant la lanterne magique au contribuable qui en raffole ».

Ce principe posé, le reste coule de source et tiendrait à l'aise en deux articles.

Le premier, celui qui sourit au peuple, pourrait être ainsi conçu : « Tous les impôts sont supprimés » et le second, celui qui flatte les « besoins », pourrait exposer que cependant, « à partir du 1^{er} janvier prochain, ces impôts supprimés devront produire quelques millions de plus qu'au cours de l'année précédente ».

N'allez pas croire que je jongle avec le paradoxe. « Les contributions directes, expose le projet, seront remplacées désormais par un simple (!) « impôt de statistique », — cette pauvre statistique est toujours la science gaie! — qui consistera à frapper d'un droit proportionnel au poids tous les objets sans exception qui entreront à Paris, aussi bien les gens que les chevaux, les chiens que les volailles, les légumes, les pendules, les cercueils que les fiacres, et même les objets portés à la main : la canne de Monsieur, l'ombrelle de Madame, le cerceau de Bébé, le cabas de Mme Gibou et le réticule de Mme Cardinal.

Fontaine, mon ami, nous ne boirons pas de ton eau, car tu verras que ton ingénieux plan ne sera pas pris au sérieux par ces plaisantins de législateurs et qu'il ira rejoindre dans les oubliettes parlementaires, l'impôt sur le revenu de notre ministre des Finances.

Du reste, ce sera dommage. Prévoyez-vous les petites joies que sa mise en pratique nous eût réservées? En notre siècle constipé, les barrières d'octroi

fussent devenues le dernier asile de la gaieté et je vous laisse le soin d'imaginer les petits vaudevilles ourlés de mots — grands ou gros — dont le voisinage de la bascule eût été le théâtre?

Détrousser les passants en les faisant rire, c'eût été un progrès sur les habitudes passées et présentes où la feuille du perceuteur n'a rien de folichon et où nous payons en faisant la grimace. Or, puisqu'il faut toujours payer...

Georges ROCHER.

CABARET DE LA PETITE BRESSANE

31, rue Thomassin, LYON

Après le spectacle, allez voir les petites Bressanes
Consommations de premier choix

Rosières d'autrefois

Rosières d'aujourd'hui

Voici que nous entrons dans la saison des roses et des rosières.

Dans un joli village de Seine-et-Oise, à Granges-le-Roi, semé parmi les arbres, le long des rives de l'Orge, on se préparait à fêter, suivant la tradition, le couronnement de la rosière. C'est une fête qui attire, le premier dimanche d'août, toute la population d'alentour, car le décor est charmant et fait comme à merveille pour encadrer une réjouissance champêtre dont les jeunes filles et les fleurs sont le gracieux ornement. Or, on vient de décommander la fête de la rosière, faute de rosière. Non pas, entendez-moi bien, que, parmi les jeunes villageoises de Granges-le-Roi, il ne s'en trouve plus de dignes de poser sur leurs têtes brunes ou blondes la couronne de roses, emblème de la parfaite vertu. Jamais, au contraire, le choix du Conseil municipal ne porta sur tant de sujets que cette année et qui y eussent tant de droits authentiques. Mais voilà, le vent de révolte qui souffle partout a aussi fait des siennes sur les bords fleuris et verdoyants de l'Orge et les jeunes fille estimant que la municipalité ne mettait pas le prix à leur vertu, ont organisé la grève de la rosière.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'une grève brutale et sabotée, mais les gentilles grévistes ont cependant la tête près du bonnet et aucune démarche n'a pu faire fléchir leur résolution. Appelée à s'entendre proclamer la rosière de l'année, la première lauréate de la liste remercia poliment M. le maire de l'honneur grand, mais protesta, en haussant les épaules, contre la modicité du prix de

deux cent cinquante francs qu'on lui offrait, pour tenir en robe blanche, le premier rôle de la fête du couronnement. Elle refusait à moins que l'on n'y ajoutât un supplément de billets bleus et de louis d'or. Mais le budget de la commune ne permettant pas de faire face à de pareils frais somptuaires, M. le maire fit appeler la lauréate N° 2 : même protestation, même refus et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste de sept à huit noms. C'était bien décidément la grève de la vertu organisée. Granges-le-Roi devra se passer de rosière et de fête, la fanfare remisera ses cuivres et les pompiers laisseront au clou leur casque à chenille pour une autre occasion, à moins que M. le maire, s'il connaît ses auteurs, ne s'avise de la suprême ressource indiquée par Guy de Maupassant dans sa nouvelle : *Le Rosier de Mme Husson* et, comme dans le village normand, où les rosières manquaient faute de vertu, n'offre à un candide jeune homme, proclamé rosière, les deux cent cinquante francs et la couronne de sagesse.

Ah ! vraiment, les jeunes demoiselles d'aujourd'hui ont la vertu bien positive en Seine-et-Oise ! Et il serait bien malheureux, pour une tradition charmante, que leur exemple fût d'ailleurs suivi. Car il n'y a pas à dire, c'est une tradition charmante, très XVIII^e siècle, très opéra-comique, très Watteau, que celle du couronnement de la rosière, quelque chose comme une protestation enjouée contre la *Cruche cassée* de Greuze.

D'ailleurs, ce fut bien vers la fin du XVIII^e siècle, dans la période aimable du « retour à la nature », que la fête de la rosière, renouvelée de la vieille institution créée par Saint Médard à Salency, plus de 1200 ans auparavant, se propagea dans l'Ile de France, dans le Valois et de là un peu dans toute la France. Pénétrée de la pensée de J.-J. Rousseau, la noblesse s'engoua au jeu du seigneur de village, comme la reine jouait à la bergère à Trianon. On fit revivre les anciens usages et les vieilles traditions, on honora la vertu et on couronna des rosières. C'est alors que Mme de Genlis écrivit la *Rosière de Salency* et que Favart mit en opéra-comique les tribulations de la malheureuse Hélène, la douce villageoise que les méchants calomnient pour l'empêcher de gagner la petite dot qui constitue le prix de la rosière et de pouvoir ainsi épouser Colin. C'était aussi le temps où Lemierre, le poète, des *Fastes*, écrivait :

« La pomme à la plus belle ! » a dit l'antique adage,
Un plus heureux a dit : « La rose a la plus sage ! »

Jusqu'à la Révolution, on voyait dans une chapelle de la petite église de Salency, un tableau où Saint Médard, évêque de Noyon et seigneur de Salency, était représenté dans ses habits pon-

tificaux, posant un chapeau de roses sur la tête d'une jeune fille agenouillée. C'est en 525, comme en témoigne une charte du temps, que le saint évêque imagina de récompenser d'une petite dot et d'un chapeau de roses celle des jeunes filles de sa terre seigneuriale qui jouirait de la plus grande réputation de vertu et la première rosière qu'il couronna fut sa propre sœur, hautement désignée par la voix publique. Saint Médard avait détaché de son domaine 12 arpents de bonne terre pour constituer à perpétuité le revenu du prix institué par lui. La fondation dure toujours et elle fonctionna même pendant la Révolution, tandis que partout ailleurs la fête de la rosière fut supprimée jusqu'à ce que Bonaparte premier consul lui rendit tout son éclat.

Pour fêter le premier anniversaire d'Austerlitz, Napoléon institua, dans un grand nombre de cantons choisis sur tout le territoire de l'Empire, des « rosières impériales » et, la même année, à Nanterre, la rosière fut couronnée par sa sœur, la reine Caroline, assistée par le cardinal Maury.

Un peu plus tard, en 1810, pour faire participer toute la France à la joie de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, l'Empereur rendit, au château de Compiègne, un décret en vertu duquel 6.000 soldats en retraite, comptant une campagne au moins, épouseraient des jeunes filles signalées pour leur vertu. D'un coup, 6.000 rosières furent couronnées et mariées dès le lendemain ! Les municipalités faisaient la dot : 1.200 francs à Paris et 600 francs en province.

A ce prix-là, les rosières de Granges-le-Roi n'eussent peut-être pas fait les renchéries et puis quelle tentation, à cette époque, être mariée de la main de l'Empereur et à l'un de ses soldats !

C'est tout un plan social qui avait germé là dans le cerveau impérial. Il ne serait pas inopportun de le reprendre ; M. Piot et son collègue, M. le sénateur Bérenger en pourraient causer avec le ministre de la guerre. D'une pierre on ferait trois coups : encourager la vertu chez les jeunes filles, travailler à la repopulation et favoriser le rengagement des sous-officiers !

Robert DELYS.

Mes Conseils. — Le charme de la femme se complique de nuances variées et d'agréments nombreux ; sa démarche, la plastique harmonieuse des formes concourent aux séductions de la plus belle créature mais c'est spécialement le visage qui a le don de concentrer l'attraction de son être, c'est à la pureté du teint que la physiognomie emprunte son plus bel attrait : fraîcheur et jeunesse sont l'apanage de la beauté.

Plus de rides, points noirs ou marques de petite vérole par l'emploi par sa toilette de

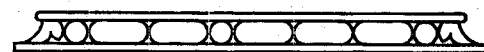
l'eau merveilleuse « Elza », produit aux herbes de l'Afrique centrale.

Le flacon d'essai 2.75, le demi litre 6.50, Mme Lyon route d'Heyrieux, 137, Lyon-Monplaisir. Dépôt à la pharmacie du Serpent.

..

La chevelure, un des plus jolis ornements de la femme, qui encadre si bien le visage. Perdre ses cheveux, c'est perdre sa plus belle parure. Aussi, faut-il avoir soin de l'entretenir en se servant de la *Pommade Mireille*, qui donne aux cheveux le brillant et la légèreté, tout en fortifiant la racine.

MARCELLE.



HOMONYMES

Un limonadier de ma connaissance qui s'appelle Fallières vient de demander au Garde des Sceaux l'autorisation de changer de nom. Il rêve de s'appeler Dupont et l'idée qui paraît saugrenue à distance, se défend tout de même quand on y regarde de près.

— « Comme je suis du Lot-et-Garonne, explique le bonhomme, mes clients ont la conviction que je suis apparenté au Président de la République. Dès lors, entre deux tournées, chacun me demande un coup de main pour un emploi, pour une bourse, pour une palme.... J'ai beau me débattre, jurer que le chef de l'Etat n'est pour moi qu'un compatriote homonyme dont je n'ai jamais vu que la photographie, on proteste, on insiste et on finit par se brouiller avec moi et par désertir la maison, avec la certitude que je garde pour moi seul l'influence de mon pseudo-cousin. Encore quelques années, quelques mois peut-être et j'en arriverai à faire cavalier seul devant mon comptoir. Alors, comme je sais bien que ce ne sont pas M. Fallières et les ministres qui viendront trinquer sur le zinc et me refaire une clientèle, j'aime mieux changer de nom et m'appeler Dupont comme tout le monde. De ce coup-là, j'espère bien qu'on me... laissera la paix ! »

Je n'ai pas voulu faire de peine à mon verseur de limonade, mais je ne suis pas aussi certain qu'avec ce patronymique banal, il trouvera le repos qu'il souhaite. Des Duponts, il y en a par le monde à marcher dessus toute la journée. Pour peu qu'un de ces matins l'un d'eux commette un mauvais coup, et l'ex-M. Fallières entendra une autre guitare.

Grâce à l'imagination fleurie qui caractérise nos contemporains, les gens qui lui veulent du bien s'apitoieront sur sa guigne de compter dans sa famille un chenapan de pareille espèce et il n'aura plus que la ressource, assez pla-

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.

portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac c'est-à-dire non en paquets signé J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

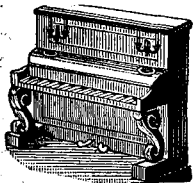
CORSET N. D.

Muni du **BUSC EYNEDÉ**, changeable et interchangeable

Breveté dans le Monde entier

EN VENTE :

La Parisienne, Rue de la République.
La France Moderne, Rue de la Bourse.



Qu'est-ce que le

Simplex ?

De tous les appareils similaires, le **Simplex** est le plus perfectionné qui ait été fait jusqu'à ce jour.

Il s'adapte très facilement sur n'importe quel piano et peut s'enlever et se remettre de la façon la plus simple.

Le **Simplex**, par le résultat qu'on peut obtenir, oblige les critiques, même les plus sceptiques, à le considérer comme l'application la plus artistique qui ait jamais été faite.

Avec le **Simplex**, on peut en effet jouer du piano avec un goût, un sentiment et une expression qu'aucun instrument mécanique n'a jamais atteint.

Pouvant jouer 65 notes, il permet d'interpréter la musique avec un effet orchestral et une perfection d'exécution telle, que les grands Maîtres eux-mêmes ne pourraient surpasser. — Prix : 4.200 francs net.

AUDITIONS A LA DISPOSITION DE NOS CLIENTS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

Adrien REY -- MAROKY, Suc^r

8, Rue Lafont, LYON (Téléphone : 20-59)

Seul Concessionnaire pour le RHONE, l'AIN, l'ISERE, la LOIRE et SAONE-ET-LOIRE

Nous engageons toute personne s'occupant de musique à se rendre compte en nos magasins de l'effet merveilleux obtenu par cet appareil.

UN MONSIEUR

Offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

tonique du reste, de faire connaître par les journaux qui abusent un peu de ce genre de nouvelles « que M. Dupont, de la rue des Blancs-Manteaux n'a rien de commun avec l'apache du même nom qui a assassiné pour vingt-deux sous une rentière de la rue du Vert-Bois ».

L'homonymie a, comme cela, des effets imprévus qui manquent parfois d'agrément. Pour un snob qui, par hasard, est enchanté de s'appeler Victor Hugo et qui s' imagine avec candeur qu'on le prend pour un fils du poète sinon pour le poète lui-même, combien est-il de gens qui redoutent les confusions possibles ? Et non sans raison, d'ailleurs.

Ainsi, dans ce monde parlementaire où l'autre M. Fallières ne veut pas compter de parents, il est des exemples nombreux de politiciens que gênent de fâcheux homonymes, mais le cas le plus marquant est certainement celui du sénateur Charles-Dupuy, qui, n'en pouvant mais, endosse depuis des années les manifestations d'un autre Charles-Dupuy qui passe son temps à exposer au public des théories revues et corrigées par le Roy, le Pape et la Sainte-Inquisition.

Ce journaliste qui fut le secrétaire du Comte de Paris et qui, à ce titre, manque de cordialité à l'égard de la République, dépose en effet tous les matins dans le *Soleil* des paquets de choses énormes que le public retrouve avec effarement dans les citations d'autres feuilles.

Et les gens — ils sont légion — qui regardent les choses trop vite de se dire : « Cet excellent M. Dupuy devient vraiment trop réactionnaire ! »

Je conviens que, de la part d'un ancien ministre républicain, le tour de veste serait un peu outré, car l'écrivain en lance évidemment de roides. Seulement, que voulez-vous ? ce sont les revers de la célébrité ; quelque extravagantes que paraissent les opinions émises, on n'imagine point qu'il puisse exister dans la politique un autre Charles Dupuy que le sénateur de la Haute-Loire. Et celui-ci a tout le succès, si j'ose appeler ainsi l'accueil fait à la prose.

Je ne sais pas ce que l'ancien président pense de l'aventure, mais j'ai idée que malgré sa philosophie, il doit, à certaines heures, penser comme mon liquoriste d'ami qu'il vaudrait décidément mieux avoir un nom pour soi tout seul.

Marcel FRANCE.



Les Femmes à Barbe

Dans sa rivalité avec le sexe fort et barbu, et sa prétention à l'équivalence dans toutes ses attributions de supériorité, le féminisme pourrait bien, à la longue, triompher beaucoup plus que ses « partisans » ne le souhaiteraient et là surtout où il leur plairait le moins que ce triomphe ne s'affichât, en dépit de l'apophthegme :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

La science a parlé : la femme est destinée à devenir barbue.

La femme à barbe n'est donc pas le phénomène qu'on croyait ; loin d'être un spécimen de dégénérescence, elle serait, au contraire, une sorte de précurseur de la femme de l'avenir.

C'est un savant suisse, le docteur Brandt, qui apporte cette révélation au monde et qui l'appuie de près de 50 ans d'études et de statistiques physiologiques.

D'après lui, la barbe humaine serait de formation relativement récente. Elle s'est d'abord formée et développée sur le visage masculin, mais elle s'est, en même temps, montrée à l'état de velléité sur la figure de la femme. L'homme a tout simplement une avance que, dans des siècles — rassurons-nous, mes charmantes contemporaines, — la femme aura rattrapée et, comme l'homme, la femme sera alors pourvue de moustaches suggestives ou d'une barbe impressionnante, à son choix.

D'ailleurs les statistiques de Brandt prouvent déjà que 10 pour 100 des femmes, des jeunes femmes, sont pourvues de petites moustaches qui, dans leur vieillesse, deviennent de vraies moustaches de dragons. Sans doute, dans la plupart des cas, elle est courte et duvetée et par suite peu apparente, surtout chez les blondes ; mais, nous dit ce savant d'une curiosité inquiétante, qu'on examine attentivement nos jeunes dames dans les sociétés et dans les assemblées publiques et on constatera que le nombre des femmes barbues ne paraît augmenter que peu à peu et qu'il n'est pas rare de deviner, sur leurs lèvres souriantes, qu'une légère moustache naissante a été épilée.

M. Brandt constate qu'il n'y a pas à se préoccuper pour l'instant du temps où toutes les femmes auront le visage envahi par le même système pileux que les hommes, on peut néanmoins le prévoir presque mathématiquement. Au surplus, ajoute notre Suisse avec irrévérence, peut-être avant le temps prédit

la femme en arrivera-t-elle d'elle-même par un des caprices souvent déconcertants de la mode, à trouver qu'après tout un visage féminin moustachu et barbu ne serait pas plus inesthétique qu'un buste déformé par le corset, et à favoriser le développement d'une moustache joliment mousseuse, au lieu de lutter énergiquement, avec la pince ou les pâtes épilatoires, contre ses velléités envahissantes.

Quoi qu'il en soit, tout le monde sait que le développement pileux est surtout favorisé par la chaleur et que, sur le visage féminin, on le constate particulièrement chez les races des pays ensoleillés. Tandis qu'à Constantinople la proportion des femmes à barbe ou à moustache bien caractérisées est de 10 pour 100 et de 14 pour 100 en Tripolitaine et au Maroc, en France, où l'appoint des femmes à moustache est en grande partie fourni par les « piquantes brunes » du Midi, la proportion s'abaisse à 4 pour cent. Et cette proportion descend encore à $5 \frac{1}{2}$ en Norvège et à 5 % au Canada, où elle est la plus faible.

Par le temps qu'il fait chez nous, nous sommes donc encore loin de voir pousser des favoris à nos épouses. Elles ne s'en plaindront pas, non non plus.

Georges ROCHER.



L'ESPRIT des AUTRES

A Charbonnières :

- Que faites-vous?
- Je joue aux petits chevaux.
- Toute la journée?
- Oui, c'est mon dada.

En police correctionnelle :

— Maître Z., n'essayez pas de surprendre la religion du tribunal... Vous devez savoir que nous sommes à cheval sur la loi?...

— Alors, monsieur le président, je m'en rapporte à votre... équitation!

Projets de villégiature :

— Moi, je m'installe pour le mois d'août au bord de la Loire. Je vais pêcher à la ligne tous les jours.

— Peuh!

— Vous n'aimez pas cela?

— Non; je trouve que c'est un plaisir qui finit en queue de poisson.

En wagon :

Un monsieur bavard, essayant d'engager la conversation avec un voisin grincheux :

— Vous dormez en chemin de fer, monsieur?

— Oui, fait l'autre d'un ton rogue, je dors... quand on me parle.

UNIS

ELIXIR DE BON-SECOURS

Indispensable
chez soi et en voyage



2 FRANCS PARTOUT

Une Mère de Famille
doit toujours être munie d'un Flacon
D'ELIXIR DE BON SECOURS
Puissant digestif, le meilleur cordial

Souverain dans les Indigestions, Syn-
copes, Faiblesses, Maux de cœur, Coli-
ques, Refroidissements, et dans les
nombreux cas qui exigent de prompts
secours pour rappeler les forces de la vie
Dépôt Général : Ch. REVEL, 83, route de Vienne, LYON

RATEUR DENTAIRE

ARDELLIER

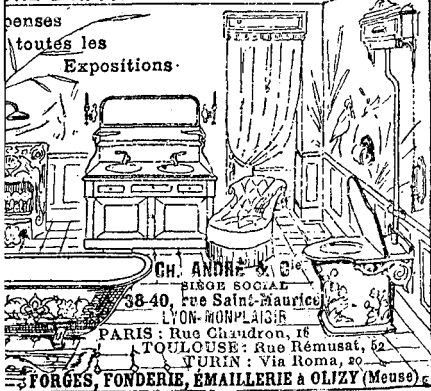
puissant des dents et des gencives

RIQUE ET DÉPÔT GÉNÉRAL

CHAIX, Pharmacien
2, LYON — PHARMACIE NOUVELLE

ANDRÉ & Cie

URE D'APPAREILS POUR L'EMPLOI DU GAZ



Faïence et grès sanitaire
Fontes sanitaires et de bâtiments
brutes ou émaillées

MARGE